



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME 77

24, allée du Dauphiné 77350 LE MEE SUR SEINE 20
☎ 06 08 24 78 99 E. mail : nc.tissier@gmail.com

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX INDIVIDUELS EPEE SAISON 2014/2015

SAMEDI 17 JANVIER 2015

Ils seront accueillis par :

LE CERCLE MEEN D'ESCRIME
GYMNASE Henri de CAULAINCOURT
221 avenue du Vercors
77350 Le MEE sur SEINE

Parcours fléché

Il est demandé aux clubs de fournir un arbitre par tranche de 4 tireurs. Il devra être présent pour le début de la compétition, présenter son diplôme et se tenir à la disposition du directoire technique.

Nous vous rappelons que les normes applicables sont celles en vigueur dans le guide fédéral, et que les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre 5 du R.I. de la FFE.

CLASSEMENT :

Pour le classement dans les poules nous prendrons :
A partir de minimales, le classement national actualisé.

RECOMPENSES :

Quels que soient les regroupements de catégories pour le bon déroulement du championnat, les titres seront attribués par catégories.

Récompense aux 4 premiers de chaque catégorie

HORAIRES

VETERAN Homme et Dame	14 HEURES
PUPILLE BENJAMIN MINIME CADET Homme et Dame	15 HEURES
JUNIOR SENIOR Homme et Dame	15 HEURES 30

FORMULE :

1. 1 tour de poule sans élimination
2. tableau d'élimination directe sans décalage de club

Tour de poule :

Pupille benjamin. 4 touches 3 minutes
Minime à Vétéran 5 touches 4 minutes

Tableau d'élimination directe :

Pupille 6 touches 4 minutes
Benjamin 8 touche 2 fois 2 minutes « entre chaque période 30sec. de pause »
Minime à Vétéran..... 10 touches 2 fois 3 minutes « entre chaque période
Cadet- Junior Senior..... 15 touches 3 fois 3 minutes 1 minute de repos »

ARMES :

Pupille : lame 0 poignée droite
Benjamin : lame 2
Minime à Vétéran : lame 5

Engagements : 8 € par tireur (pupille et benjamin)
10 € par tireur (minime à vétéran)

RAPPEL :

L'engagement dans deux catégories différentes, qui dans le temps se chevauchent, n'est pas possible.

TENUES :

PUPILLES (TTES), BENJAMINS (ES) :

Tenue et sous cuirasse 350 N obligatoire, Blason rouge obligatoire

MINIMES G&F, CADETS(ES), JUNIORS H&D, SENIORS H&D, VETERANS H&D :

Tenue 350 N Minimum et sous cuirasse 800 N obligatoire

INDEMNITES ARBITRAGE :

Arbitres régionaux et en formation nationale	20 € la ½ journée
Arbitres départementaux et en formation régionale	13 € la ½ journée
Arbitres en formation départementale	8 € la ½ journée

LE DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision utile, en conformité avec le règlement de la Fédération Française d'Esgrime